

Avis de constitution

SOCIETE « MARYKEN TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE-LOT  
254-ILOT 18, Lot 254, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARYKEN TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet tant en COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger :

- Transport urbain de personnes ;
- Transport VTC (Véhicule de transport avec chauffeur) ;
- Transport de marchandises ;
- Location et mise en location de véhicules ;
- Vente de véhicule ;
- Achat, fabrication vente de pièces détachées de automobiles de toutes natures ;
- Et divers,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE-LOT  
254-ILOT 18, Lot 254, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme SEKA KISSI LETICIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02110 du 08/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25834/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

